



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-245700695-20260422-C20260421_23_FI-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaients présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK

Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK, Michel HERGAT, Denis BAUR, Erice GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Hervé GROULT, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN.

<u>Absents avec procuration :</u> Jean-Luc MANSUY	à	Hassan FADI
Nadine GALLINA	à	Hervé PATAT
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Betty DE LUCIA	à	Nicolas MORIN

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 15 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 45
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



23. Objet : Budget annexe Assainissement collectif - Approbation du compte de gestion 2025, vote du compte administratif 2025 et affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-31, L. 2311-5, R. 1612-52,

Considérant le compte de gestion 2025 du budget annexe assainissement collectif établi par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Hayange,

Considérant le compte administratif 2025 du budget annexe assainissement collectif présenté par le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant la concordance des écritures et résultats comptables du compte administratif 2025 et du compte de gestion 2025 du budget annexe assainissement collectif,

Considérant le tableau de synthèse des écritures comptables ci-dessous :

CA 2025	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat net antérieur	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de Clôture de l'exercice 2025
Fonctionnement	3 047 571,58 €	55 282,80 €	2 992 288,78 €	3 292 912,01 €	3 215 803,16 €	- 77 108,85 €	2 915 179,93 €
Investissement	33 856,17 €		33 856,17 €	1 175 186,31 €	1 264 110,92 €	88 924,61 €	122 780,78 €
TOTAL	3 081 427,75 €		3 026 144,95 €	4 468 098,32 €	4 479 914,08 €	11 815,76 €	3 037 960,71 €
Restes à réaliser Investissement				564 452,14 €			- 564 452,14 €
Résultat global de clôture							2 473 508,57 €

Le résultat comptable de l'exercice 2025 fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 2 915 179,93€ et un excédent cumulé d'investissement de 122 780,78 € qui n'est pas suffisant pour combler entièrement le solde négatif des Restes à Réaliser 2025 de - 564 452,14 €.

Ceci implique de procéder à une affectation de 441 671,36 € du résultat de fonctionnement vers la section d'investissement. Le résultat de fonctionnement cumulé à reporter est ainsi diminué d'un montant équivalent et s'établit à 2 473 508,57 €.

Le Président sort de la salle de séance pendant le vote du compte administratif.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 avril 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- **d'adopter le compte de gestion 2025 du budget annexe assainissement collectif établi par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Hayange,**
- **d'adopter le compte administratif 2025 du budget annexe assainissement collectif présenté, conforme au compte de gestion 2025,**
- **d'affecter la somme de 441 671,36 €, en recettes à la section d'investissement à l'article 1068 et de reporter la somme de 2 473 508,57 € en recettes, à la section de fonctionnement à l'article 002 sur l'exercice 2026,**
- **de reporter la somme de 122 780,78 € en recettes, à la section d'investissement à l'article 001 sur l'exercice 2026,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 48
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

